



GRAND CONSEIL

Motion - 26_MOT_59 - Xavier de Haller et consorts au nom PLR - Pour renforcer la mobilité opérationnelle des services de police, d'ambulance et de défense contre l'incendie

Texte déposé :

Développement

Les services de police, d'ambulance et de défense contre l'incendie jouent un rôle essentiel dans la sécurité de la population vaudoise. Leur efficacité dépend notamment de leur capacité à se déplacer rapidement sur le territoire cantonal, y compris lorsqu'ils ne sont pas engagés dans une intervention urgente.

Or, l'augmentation du trafic routier dans les centres urbains et les agglomérations provoque régulièrement des ralentissements importants qui affectent également les véhicules des services de secours. Ceux-ci peuvent ainsi perdre un temps précieux lors de déplacements opérationnels pourtant nécessaires au bon accomplissement de leurs missions.

Dans les agglomérations, par exemple, une ambulance appelée à rejoindre un autre secteur du réseau sanitaire ou un véhicule du service du feu se rendant sur le lieu d'un dispositif préventif peuvent se retrouver immobilisés dans des embouteillages alors même que des voies réservées aux transports publics demeurent disponibles à proximité.

Pour la police, de nombreuses missions opérationnelles ne revêtent pas le caractère d'une urgence justifiant l'usage des avertisseurs prioritaires, mais exigent néanmoins un déplacement rapide. Il peut s'agir du renfort d'une patrouille confrontée à une situation tendue, du déplacement d'équipes appelées à sécuriser une manifestation ou un événement sportif, de l'acheminement d'enquêteurs sur le lieu d'une infraction grave, de la surveillance discrète d'un individu ou d'un véhicule, du transfert de personnes détenues ou encore du repositionnement de patrouilles afin d'assurer une couverture adéquate du territoire.

Dans d'autres situations, le retour à la caserne ou au poste après une intervention, l'acheminement de matériel spécialisé ou le repositionnement stratégique de véhicules afin de garantir une couverture adéquate du territoire peuvent être inutilement ralentis. Ces pertes de temps diminuent la disponibilité opérationnelle des effectifs et retardent potentiellement leur engagement lors d'événements ultérieurs. Les voies réservées aux transports publics constituent aujourd'hui l'un des rares réseaux de circulation relativement fluides aux heures de pointe. Une utilisation encadrée de ces infrastructures par les véhicules de secours permettrait d'améliorer leur mobilité sans nécessiter d'investissements importants dans de nouvelles infrastructures.

Il convient dès lors d'étudier les possibilités d'élargir, de manière mesurée et compatible avec le bon fonctionnement des transports publics, l'accès des véhicules de police, d'ambulance et de défense contre l'incendie aux voies qui leur sont aujourd'hui fermées lorsqu'ils accomplissent des missions de service.

Conclusions

Le Grand Conseil demande respectueusement au Conseil d'État de présenter au Grand Conseil les adaptations légales et/ou réglementaires permettant d'élargir, de manière mesurée et compatible avec le bon fonctionnement des transports publics, l'accès des véhicules d'urgence aux voies réservées aux transports publics.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 08.09.2026

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Cédric Weissert (UDC)
7. David Vogel (V'L)
8. Denis Dumartheray (UDC)
9. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
10. Georges Zünd (PLR)
11. Gérard Mojon (PLR)
12. Graziella Schaller (V'L)
13. Grégory Bovay (PLR)
14. Henri Klunge (PLR)
15. Isabelle Freymond (IND)
16. Jean-Daniel Carrard (PLR)
17. Jean-François Cachin (PLR)
18. Jean-Luc Bezençon (PLR)
19. Jean-Marc Udriot (PLR)
20. Jerome De Benedictis (V'L)
21. John Desmeules (PLR)
22. José Durussel (UDC)
23. Josephine Byrne Garelli (PLR)
24. Laurence Bassin (PLR)
25. Laurence Creteigny (PLR)
26. Loïc Bardet (PLR)
27. Loïc Saugy (PLR)
28. Marc Morandi (PLR)
29. Mathieu Balsiger (PLR)
30. Maurice Neyroud (PLR)
31. Maurice Treboux (UDC)
32. Michael Wyssa (PLR)
33. Nicolas Suter (PLR)

34. Olivier Agassis (UDC)
35. Olivier Petermann (PLR)
36. Philippe Germain (PLR)
37. Pierre Kaelin (PLR)
38. Pierre-Alain Favrod (UDC)
39. Pierre-André Romanens (PLR)
40. Pierre-François Mottier (PLR)
41. Quentin Racine (PLR)
42. Romain Belotti (UDC)
43. Sergei Aschwanden (PLR)
44. Stéphane Jayet (PLR)
45. Stéphane Jordan (UDC)
46. Stéphane Rezso (PLR)
47. Thierry Schneiter (PLR)
48. Valentin Christe (UDC)